

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEES GENERALES**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION
- SIMPAR -***Siège social : 14, rue Masmouda – Mutuelleville -1082-*

La Société Immobilière et de Participation - SIMPAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **vendredi 21 mai 2010**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En assemblée générale ordinaire, à 10h00 :**

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2009 et présentation des comptes dudit exercice ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2009 ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2009 ;
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2009 ;
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2009 ;
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs ;
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un autre ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2009 ;
- Approbation du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi n°94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 août 1999

*** En assemblée générale extraordinaire, à 11h00 :**

- Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire relatif à l'augmentation du capital social par incorporation de réserves et la distribution d'actions gratuites.
- Mise à jour des statuts par la modification de l'article 6.